

**PROCES VERBAL DE REUNION DU****CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du 3 mai 2018**

Le trois mai deux mille dix huit à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Daniel LAGARRIGUE, Philippe KERNINON, Olivier FAURE, Jean-Michel CANCÈS, Mmes Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE, Édith BRANCHE, Anne GIETHLEN, Isabelle LIVI,

ABSENT(S) : Jean-Luc LAMBERT, Anaël MARTIN, Alexa OSMONT, Edwige LAVAL,

REPRESENTE (S): Séverine MARTIGNAC (par Anne GIETHLEN), Karl CAMPDORAS-RAGON (par Philippe KERNINON ,

SECRETAIRE DE SEANCE : Edith BRANCHE

DATE DE CONVOCATION : 27 avril 2018

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- le programme du mois de mai pour le Théâtre de l'Usine
- la présentation du budget 2018 du Département
- l'invitation à participer à la cérémonie du 74e anniversaire de la Tragédie Gabaudet-Donnadieu le dimanche 10 juin
- l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Anciens Combattants du Front le dimanche 14 octobre au foyer rural d'Alvignac

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**D. Lagarrigue :**

- Les agents continuent tontes et débroussaillage. Un stagiaire leur a apporté une aide précieuse pendant 3 semaines.

Ils ont nettoyé la vigne du presbytère. Dans l'impossibilité d'y accéder avec un véhicule, ils ont dû le faire manuellement et cela a pris beaucoup de temps.

Les terrains de Côte Rousse et des Malaudes ont été travaillés pour y semer une prairie fleurie.

Les sanitaires sont opérationnels à la source. Il reste à faire le bardage sur l'extérieur.

- Les agents de la Communauté de Communes ont effectué la remise en état du chemin de Latouille à Pénoutou. Ils vont refaire les peintures routières du 21 au 25 mai.

- L'Association d'insertion APIE va établir un devis pour repeindre volets, portes et rampe extérieure de la mairie.

- Plusieurs réunions ont eu lieu pour travailler sur la gouvernance du futur établissement de gestion AEP et Assainissement. La Communauté de Communes va reprendre seule le travail amorcé avec le Département. Elle souhaite que les syndicats délibèrent rapidement pour un transfert de compétence

au 1er janvier 2019. Le Bureau d'études COGITE prévoyait pour certains syndicats une augmentation pouvant aller jusqu'à 700%. Mais il n'y avait pas de chiffre précis pour ce transfert.

La loi NOTRE imposait le transfert de compétence Eau et Assainissement aux intercommunalités au 1er janvier 2020, mais une modification a été votée en début d'année et ce délai peut être prolongé d'année en année jusqu'en 2026.

Ph. Kerninon :

- Le programme des animations de l'été est prêt à être distribué dans les commerces.
- Il n'y a pas encore de réponse officielle de l'Inspection Académique pour la semaine de 4 jours. La Région demande que les horaires d'Aide personnalisée ne soient pas organisés en dehors des horaires des bus. La pause méridienne d'1h 1/2 étant obligatoire, la solution reste difficile à trouver.

L'effectif prévu à ce jour pour la rentrée de septembre 2018 est de 129 enfants.

- Agenda 21 : La journée avec C. Robert de l'Association Notre Village s'est très bien passée. Le bilan de la période 2014-2017 montre que beaucoup d'actions ont déjà été réalisées. Une réunion publique sera organisée le mardi 29 mai à 20h 30. L'invitation sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Le Conseil Municipal sera amené à valider les nouvelles fiches actions en juillet .

- Ph. Kerninon fera une intervention sur la démarche Agenda 21 lors de la journée Culture et Développement Durable organisée par Cauvaldor à Biars-sur-Cère le samedi 26 mai. Alvignac est la seule commune du Département engagée dans une démarche Agenda 21.

I. Cépède-Lascoste :

Elle a rencontré F. Topper du SYDED pour faire le point sur l'opération 100% compostage. Il a participé à la réunion Agenda 21. Le travail se poursuit sur la mise à disposition de "Gourmet Bag" dans les restaurants et sur l'installation de kits de tri pour les animations.

Un nouveau bon de commande pour l'achat d'un composteur individuel est disponible en mairie. Le kit comprend un composteur, un petit seau (10l) et une tige aératrice.

POINT SUR LES DOSSIERS

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

ESPACE MULTIACTIVITES

Le maire informe les élus que la commune ne bénéficiera pas de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 2018. Cette subvention d'état est indispensable pour la réalisation de ce projet de construction. Il a adressé une lettre au Préfet pour demander les raisons de cette réponse négative et attend la réponse. Le travail continue pour représenter ce dossier en fin d'année.

DIGESTAT

D. Lagarrigue fait le compte rendu de l'accident survenu le 7 avril à Cantecor à 14h 30 sur la poche contenant 400 m3 de digestat liquide. Le raccordement PVC permettant le remplissage et le dépotage de cette bâche a cédé pour une raison non encore connue. Prévenu à 16h, le maire s'est rendu sur place. Le responsable de l'entreprise "Fonroche", deux chauffeurs "Beynat Roche" munis de camions citerne pour pomper le digestat encore retenu dans la bâche (le plus gros volume s'étant répandu sur la chaussée et dans le fossé sur 300 mètres environ) et

M Lavinal, Président de la CAPEL fournisseur et poseur des bâches à digestat sont intervenus

Dès le lundi matin 9 avril, il a demandé à l'ARS de mettre en oeuvre des prélèvements d'eau sur deux points du réseau du Syndicat, à Montvalent et Alvignac pour analyse complète. Le mardi 10 avril à

11h30, la société SAUR et l'ARS ont décidé de l'arrêt du pompage de la Rive à Montvalent, par précaution et, pour la sécurité des consommateurs, de ré-alimenter le réseau par le Syndicat du Limargue.

Les résultats de ces analyses sont négatifs en distribution et conformes aux exigences de qualité en vigueur. Un prélèvement sur l'eau brute a eu lieu le mardi 10 avril au captage de la Rive.

L'analyse n'a pas montré de pollution particulière pour une eau souterraine.

Une nouvelle analyse en eau brute faite le lundi 16 avril a permis de remettre le pompage de la Rive en service le 20 avril.

MOTION

Le Maire fait le compte rendu de la réunion de bureau extraordinaire de Cauvaldor dans laquelle le Président a exposé les difficultés rencontrées avec les services de l'état pour faire aboutir des projets de développement importants pour l'activité économique du territoire.

Il donne lecture de la motion approuvée à l'unanimité lors du dernier conseil communautaire :

"Motion pour un réel partenariat avec les services de L'État

Lors du conseil communautaire du 23 octobre 2017, dans le cadre de la préparation de la Conférence Nationale des Territoires qui s'est tenue à CAHORS le 14 décembre, nous avons eu l'occasion d'échanger avec Mme la Sous-préfète de Figeac sur de nombreux sujets dont celui de la complexité et de la lourdeur des procédures administratives qui nuisent à l'action publique alors que les besoins et demandes de nos habitants sont particulièrement importants.

Les conseils et appuis de L'État et de ses services, les possibilités d'expérimentation sont indispensables pour nous permettre de relever les défis de nos territoires ruraux dans beaucoup de domaines : économie et tourisme, environnement, social et solidarité, enfance jeunesse....

Nous ne pouvons pas nous résoudre à accepter un vieillissement accéléré de notre population, la fermeture de nos écoles et de bon nombre de services publics qui génèrent une inévitable perte d'attractivité du nord du Lot.

Notre territoire a régulièrement devancé les évolutions législatives, que ce soit dans le cadre de l'organisation administrative ou de l'exercice de compétences : GEMAPI, SCOT et PLUI-H, service ADS, EPIC inter-communautaire pour le tourisme pour ne citer que quelques exemples. Bien évidemment ce travail engagé depuis plusieurs années s'est réalisé dans un cadre réglementaire contraint mais avec la préoccupation permanente, chez les élus, de rechercher l'intérêt général et de ne pas hypothéquer l'avenir (protection de nos ressources et paysages, développement raisonné des activités économiques...)

A ce jour, force est de constater que dans bon nombre de domaines tels que l'urbanisme, les risques naturels, l'environnement..., les services de l'État sont plus dans une posture de précaution accrue, voire de blocage, que d'accompagnement positif de nos collectivités. Ces difficultés reviennent d'ailleurs de manière récurrente à l'ordre du jour de nos conseils communautaires.

Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que quelques groupes de pression ou services viennent à douter si fréquemment du bien fondé de nos décisions d'élus locaux et de notre volonté d'agir de manière pragmatique et responsable de par notre connaissance du terrain. La mise sous cloche de notre territoire n'est pas acceptable et se trouve en totale contradiction avec les objectifs que nous avons collectivement déterminés.

Les élus communautaires de CAUVALDOR, réunis en séance plénière,

- **Demandent** l'instauration d'un véritable dialogue de confiance et d'un partenariat

constructif avec les services de L'État. Précisent que ce partenariat devra s'appuyer sur une méthode de travail clairement définie et élaborée conjointement.

- **Proposent, à compter du 5 mai 2018 et pour une durée indéterminée,**

- de fermer les bureaux de leurs collectivités
- d'entamer une grève administrative
- de ne plus participer aux réunions avec les services déconcentrés de l'État
- de ne pas participer au simulacre annoncé de concertation sur la révision à venir du PPRI
- de suspendre les travaux de continuité écologique, la procédure de réalisation du PLUi-H

- **Sollicitent** l'approbation de cette motion par l'ensemble des communes membres de CAUVALDOR

- **Décident** d'en informer immédiatement les parlementaires de leur circonscription et les associations d'élus.

- **Invitent Monsieur le Préfet, accompagné de ses services,** à assister à un conseil communautaire le 14 mai 2018

- **Se réservent** la possibilité de mener d'autres actions à définir"

Il invite les élus à se prononcer sur l'adoption de cette motion.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 1 abstention (E. Branche) des membres présents ou représentés, décide :

- **D'APPROUVER** la motion pour un réel partenariat avec les services de L'État ci-dessus.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA POLITIQUE JEUNESSE DU CANTON DE GRAMAT

I. Cépède-Lascoste rappelle aux élus que la commune d'Alvignac participe au projet concernant les adolescents de 11 à 17 ans sur le canton de Gramat qui s'est concrétisé durant l'année 2017. Un espace jeunes porté par la commune de Gramat a vu en effet le jour au sein du Pôle social, Faubourg Saint-Pierre au mois de septembre 2017.

Des animations et des projets en période scolaire et extrascolaire sont mis en place tout au long de l'année au sein de l'espace jeunes, au collège de Gramat, mais également dans d'autres communes du canton, comme cela a été évoqué lors de la réunion de présentation-bilan du 18 avril 2018. La participation des familles se décompose en une cotisation annuelle adaptée au quotient familial et distincte suivant les périodes concernées (scolaire/vacances scolaires) et la participation ou non de la commune d'origine.

Pour les communes du canton, la participation pour l'année 2018 serait de 23.00 € par jeune.

Soit pour 66 jeunes : 1 518 €

Le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur la poursuite de cette action.

Les élus, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 contre (O. Faure) :

- **DÉCIDENT** de continuer leurs actions en faveur de la jeunesse et de s'associer au projet exposé ci-dessus,

- **S'ENGAGENT** à prévoir la dépense au budget communal soit **1 518 €**,

- **AUTORISENT** le Maire à signer tout document relatif à la conclusion de cette affaire.

Les élus souhaitent que la communication soit renforcée auprès des familles pour inciter les jeunes à participer à ces activités. Ils proposent l'organisation de 4 à 5 journées à Alvignac.

QUESTIONS DIVERSES

A. Terlizzi fait part d'une demande d'utilisation du foyer rural par une sophrologue une fois par semaine à compter du mois de septembre. Le calendrier d'utilisation de la salle permet cette mise à disposition. Les élus s'interrogent sur le fait de mettre gratuitement la salle à disposition de professionnels pour y organiser des activités payantes. Le maire les invite à y réfléchir. Une décision définitive sera prise lors d'une prochaine réunion.

L'Association des Bouchons d'Amour demande le renouvellement de la mise à disposition du Four de Salgues pour leurs activités de tri. Accord est donné à l'unanimité.

A. Terlizzi évoque de nouveau la vigne du presbytère. Malgré les recherches faites par l'association Racines ou la mairie, il n'a pas été trouvé de repreneur pour s'occuper de cette vigne. Le terrain n'est plus entretenu, la vigne est totalement abandonnée. Il rappelle que Racines a proposé de procéder à l'arrachage si aucune autre solution n'était trouvée. Les élus demandent à l'association d'arracher ces pieds de vigne.

Il rappelle le travail en cours pour l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - volet Habitat). La communauté de communes a transmis à chaque commune un questionnaire à compléter sur les projets communaux ou privés, les difficultés d'application du PLU ... Le rendu de ce questionnaire se fera le 12 juin. Il propose de le compléter lors d'une réunion de travail. Les élus fixent cette réunion au mardi 22 mai à 20h 30.

Il fait part des excellents résultats du Casino pour le mois de mars.

Il rappelle la cérémonie du 8 mai et invite tous les élus à y participer.

I. Livi présente un projet de panneau à installer sur le mur extérieur du cimetière pour informer qu'aucun pesticide n'est utilisé par la commune pour l'entretien des lieux. Les élus donnent leur accord pour la confection et la pose de ce panneau.

A. Terlizzi informe les élus que le recensement de la population sera effectué sur la commune en janvier-février 2019. E. Branche est désignée pour en superviser les opérations.

Fin de séance à 23h 15.

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

DANIEL
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-
LASCOSTE

PHILIPPE
KERNINON

OLIVIER
FAURE

KARL
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC
LAMBERT

SÉVERINE
MARTIGNAC

ISABELLE
LIVI

ANNE
GIETHLEN

EDWIGE
LAVAL

EDITH
BRANCHE

JEAN-MICHEL
CANCÈS

ANAËL
MARTIN

ALEXA
OSMONT